

DEPARTEMENT DES LANDES  
**COMMUNE DE TARTAS**  
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23  
Nombre de présents : 21  
Nombre de votants : 22  
Date de convocation : 21/09/2011

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 28 septembre 2011**

--- o0o ---

L'an deux mille onze, le vingt-huit septembre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

**Etaient présents :** MM. BROQUÈRES, de ZANET, DEHEZ, Mme DEGOS, MM. LAMOTHE, DUBOS, BATS, adjoint au maire en charge des finances (a procuration pour Melle ULMANN, conseillère municipale), DUCASSE, Mmes BERBILLE, ROLLIN, M. CABANNES, Melle POLESE, M. DUPOUY, Mme DUBUN, MM. MARSAN, LASSUS, Melle DAVERAT, Mme ROCA, M. BRUEY, Mmes DEHEZ-BATISTA, LEFORT.

**Etaient excusés :** M. MOUCHEBOEUF, Melle ULMANN conseillère municipale (a donné procuration à M. BATS, adjoint au Maire en charge des Finances).

Un scrutin a eu lieu, Melle POLESE Carine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Séance D  
délibération n°1**

**Rapporteur : Dominique DEGOS, adjointe au maire en charge de l'éducation**

**Objet : Subventions à la coopérative de l'école maternelle et à la coopérative de l'école primaire du groupe scolaire Jules Ferry- transports scolaires – budget principal Ville – année scolaire 2010-2011**

Il est proposé d'accorder une subvention de 500 € à la coopérative de l'école maternelle, et une subvention de 820 € à la coopérative de l'école élémentaire du groupe scolaire Jules Ferry. Ces subventions participeront au financement des transports scolaires qui ont été effectués pour l'année scolaire 2010-2011. Il est précisé que les crédits sont prévus au budget de la Ville.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Oui l'exposé du rapporteur

**AUTORISE** le versement d'une subvention de 500 € à la coopérative de l'école maternelle groupe et une subvention de 820 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire du groupe scolaire Jules Ferry.

**PRECISE** que les crédits sont prévus au budget de la Ville.

**PRECISE** que Mme DEGOS Dominique ne prend pas part au vote.

**AUTORISE** M. le Maire à la signature de tous documents s'y rapportant.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

**Le Maire,**

**J-F. BROQUÈRES**